

École Saint-Joseph – Fiche technique chronologique

Dates extrêmes : 1950 (fondation) – 1993 (regroupement)

Commission scolaire d'origine : Bureau des commissaires d'écoles catholiques romains
de la Cité de Sherbrooke (BCECRCS)

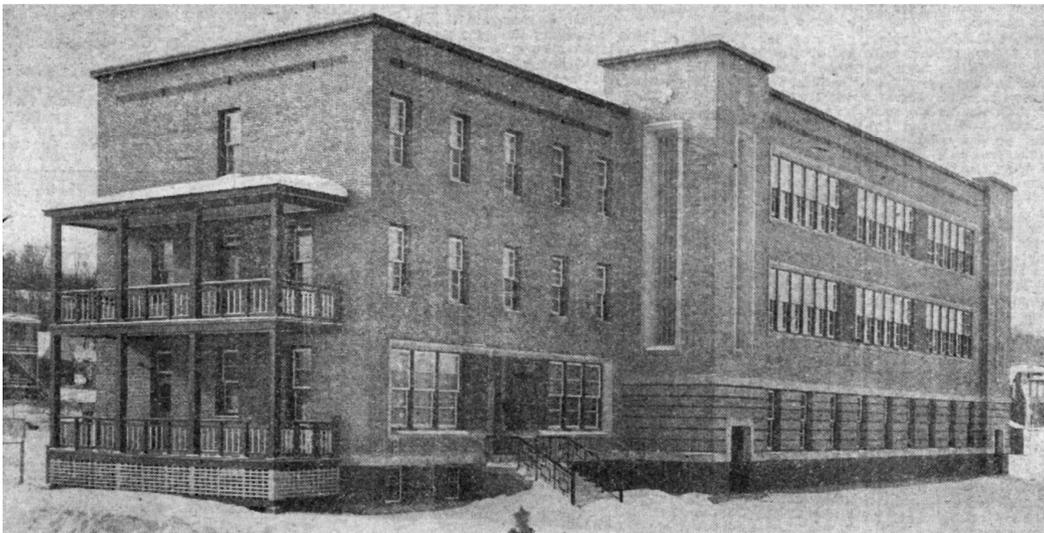
Adresse : 510 rue Union

Architecte : J.-Aimé et Albert Poulin (fondation, 1948-50) / Philippe Demers
(agrandissement, 1956)

Entrepreneur général : Vincent & Frères enr. (fondation, 1949-50) / Dorilas Grenier Itée
(agrandissement, 1956)

Communauté religieuse : Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie (1950-1972)

Autres dénominations pour l'établissement : s.o.



L'école Saint-Joseph, vers 1952. (*Sherbrooke Daily Record*, supplément du 15 mars 1952, p. 65)

Historique

Les informations qui suivent résultent d'une sélection des éléments jugés les plus significatifs pour l'histoire de l'établissement

11 novembre 1948 : les commissaires autorisent l'achat d'une série de lots (nos 55 à 59 et 83 à 86 du quartier « Ascot ») pour la construction de la future école Saint-Joseph¹

14 décembre 1948 : les commissaires engagent la firme d'architectes J.-Aimé et Albert Poulin en vue de la préparation de plans et devis pour la future école Saint-Joseph²



Plan préliminaire de la façade principale de l'école Saint-Joseph, janvier 1949. (P-027-001-001, FC.18 Plans des établissements de la CSRS)

¹ BCECRCS, *Livre des minutes*, 15 juin 1948 au 10 juillet 1951, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 34.

² BCECRCS, *Livre des minutes*, 15 juin 1948 au 10 juillet 1951, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 40.

12 avril 1949 : le contrat général pour la construction de l'école est accordé à Vincent et Frères enr., pour la somme de 180 476 \$³ ; la nouvelle école aidera à décongestionner les écoles LaRocque et Immaculée-Conception⁴

12 août 1949 : le rapport de l'inspecteur d'écoles Camille Girard, confirme qu'en attendant la construction de l'école, une classe est donnée par une institutrice laïque dans un local non-identifié, loué par la Commission scolaire⁵

13 décembre 1949 : les commissaires signent une convention avec les Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie pour la direction et l'enseignement dans la nouvelle école (salaires de 800 \$ par enseignante et à la directrice, par année) ; les religieuses assumeront l'ensemble de l'enseignement donné aux filles et celui donné aux garçons jusqu'à la 4^e année inclusivement ; à l'ouverture de l'école, les religieuses seront aidées par des institutrices laïques que la Communauté remplacera progressivement par des sœurs ; par ailleurs, les commissaires s'engagent à fournir la résidence pour les sœurs, avec l'ameublement, et à prendre en charge les frais d'éclairage, de chauffage, d'eau et de téléphone⁶

28 août 1950 : les sœurs remercient Mgr Desranleau pour l'autorisation de prendre en charge la nouvelle école Saint-Joseph⁷

³ BCECRCS, *Livre des minutes*, 15 juin 1948 au 10 juillet 1951, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 63-64.

⁴ [s.n.], « Les SS. des SS. NN. de Jésus et Marie viendront diriger la magnifique École Saint-Joseph », *La Tribune*, supplément, « La construction à Sherbrooke et dans les Cantons de l'Est », 29 avril 1950, p. 10.

⁵ BCECRCS, *Livre des minutes*, 15 juin 1948 au 10 juillet 1951, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 99.

⁶ BCECRCS, *Livre des minutes*, 15 juin 1948 au 10 juillet 1951, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 130.

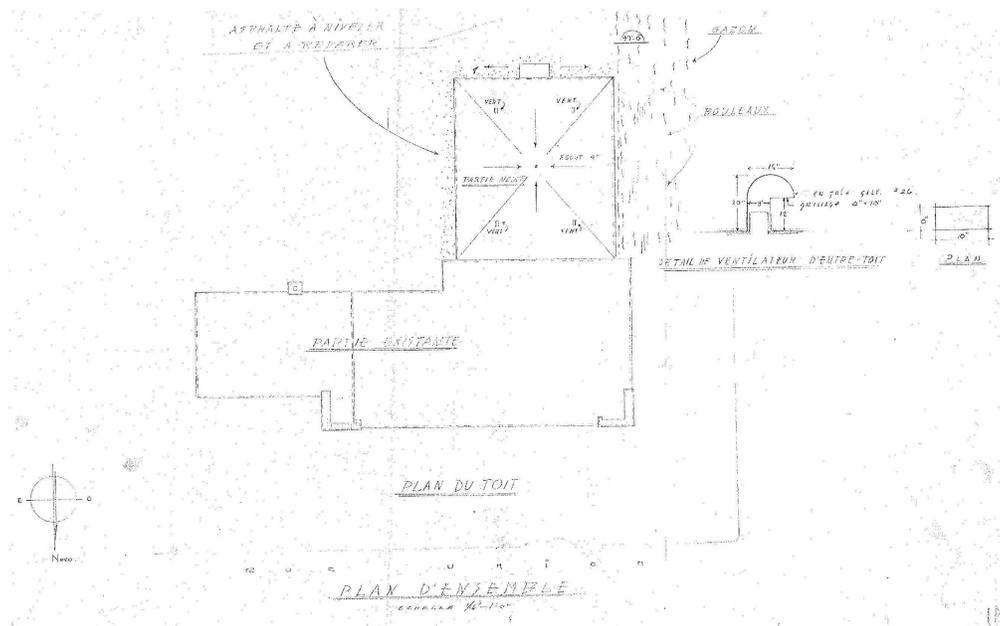
⁷ Lettre des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et Marie à Mgr Desranleau, évêque de Sherbrooke, 28 août 1950, « Correspondance », A8, SC14, Sœurs des Saints-Noms de Jésus et Marie, Chancellerie, Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke (RASSAS).

Septembre 1950 : ouverture de l'école Saint-Joseph ; sept religieuses et une institutrice laïque enseignent aux filles de 1^{re} à 9^e année, alors que trois institutrices laïques enseignent aux jeunes garçons⁸

1952-1953 : 7 sœurs enseignantes et 3 institutrices laïques⁹

1er septembre 1953 : ouverture de l'école pour garçons Bussière ; l'école Saint-Joseph se concentre dorénavant sur l'instruction des filles¹⁰

3 mai 1956 : les commissaires requièrent les services de l'architecte Philippe Demers afin qu'il prépare les plans et devis de l'agrandissement de l'école qui permettra d'ajouter 4 classes¹¹



Détail du plan d'implantation de l'agrandissement de l'école Saint-Joseph, juillet 1956. (P-027-001-036, FC.18 Plans des établissements de la CSRS)

⁸ [s.n.], *Saint-Joseph, 1946-1996*, Sherbrooke, Comité des Fêtes du 50^e, 1996, p. 46.

⁹ BCECRCS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1951 au 13 avril 1954, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, rapport intégré entre les pp. 254 et 255.

¹⁰ Émile Giroux, F.M.S., *L'œuvre mariste canadienne*, tome 3, vol. 3 et 4 (1911-1975), Iberville, Frères maristes, 1977, p. 356.

¹¹ BCECRCS, *Livre des minutes*, 20 avril 1954 au 2 octobre 1956, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 245.

2 août 1956 : le contrat de l'agrandissement de l'école est donné à Dorilas Grenier ltée,
pour la somme de 40 185 \$¹²

13 novembre 1956 : les commissaires autorisent l'achat d'un terrain, en lien avec
l'agrandissement de l'école Saint-Joseph ; lot no 15-60 du 7^e rang du Canton
d'Ascot appartenant à M. Roméo Gilbert, pour la somme de 1 500 \$¹³

1957-1958 : 8 sœurs enseignantes et 6 institutrices laïques¹⁴

1962-1963 : 8 sœurs enseignantes et 6 institutrices laïques¹⁵

1965 : ouverture d'une classe de maternelle ; les classes de 8^e et 9^e année quittent l'école
les années suivantes pour fréquenter les nouvelles polyvalentes¹⁶

13 septembre 1966 (66-3066) : les sœurs devront dorénavant payer un loyer pour leur
résidence de l'école ; les commissaires décident de louer la résidence occupée par
les congréganistes pour la somme de 3 500 \$¹⁷

1968 : début de la mixité dans les classes du primaire ; le 1^{er} cycle reste à l'école Saint-
Joseph et le 2^e cycle passe à l'école Bussière¹⁸

23 février 1972 (72-7999) : les sœurs font savoir aux commissaires leur intention de ne
pas renouveler le bail pour la location de la résidence de l'école, qui se termine le
30 juin 1972¹⁹

¹² BCECRCS, *Livre des minutes*, 20 avril 1954 au 2 octobre 1956, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 273.

¹³ BCECRCS-CECS, *Livre des minutes*, 9 octobre 1956 au 2 mai 1959, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 21.

¹⁴ BCECRCS-CECS, *Livre des minutes*, 9 octobre 1956 au 2 mai 1959, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, rapport intégré entre les pp. 224 et 225.

¹⁵ CECS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1962 au 13 octobre 1964, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, rapport intégré entre les pp. 152 et 153.

¹⁶ [s.n.], *Saint-Joseph, 1946-1996*, Sherbrooke, Comité des Fêtes du 50^e, 1996, p. 46.

¹⁷ CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 196.

¹⁸ [s.n.], *Saint-Joseph, 1946-1996*, Sherbrooke, Comité des Fêtes du 50^e, 1996, p. 46.

¹⁹ CECS, *Livre des minutes*, 25 novembre 1969 au 27 juin 1972, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 229.

1972 : le manque d'espace pousse les religieuses à quitter la résidence attenante à l'école, résidence qu'elles occupaient depuis 22 ans, pour aller loger sur la 7^e avenue ; entrée en fonction en 1965, sœur Marthe Proulx continue cependant d'assurer la direction de l'école jusqu'en 1977²⁰

11 juillet 1972 (72-8229) : le Comité exécutif (CE) souhaite réaménager la résidence en cinq classes supplémentaires, projet estimé à 6 000 \$²¹

26 septembre 1972 (72-8338) : le CE fait lecture d'une lettre de la principale de l'école, sœur Marthe Proulx, les remerciant pour l'aménagement de la résidence en nouveaux locaux de classe²²

27 mai 1975 (75-676) : les commissaires autorisent la vente d'une lisière de terrain de l'école Saint-Joseph à la succession Audet, au prix de 1 \$, « pour permettre à ce voisin d'être en loi et chez-lui »²³

26 juin 1984 (CE 84-14004) : le CE accorde le contrat de construction de l'aire de jeux²⁴

15 juin 1992 (CC 92-4531) : les commissaires autorisent l'institutionnalisation (regroupement administratif) des écoles Saint-Joseph et Bussière « afin d'assurer un meilleur arrimage dans le passage des élèves du premier cycle au deuxième cycle primaire » et de « favoriser une réduction des dépenses d'encadrement »²⁵

²⁰ [s.n.], *Saint-Joseph, 1946-1996*, Sherbrooke, Comité des Fêtes du 50^e, 1996, p. 46.

²¹ CECS-CSCS, *Livre des minutes du CE*, 11 juillet 1972 au 25 février 1975, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 3.

²² CECS-CSCS, *Livre des minutes du CE*, 11 juillet 1972 au 25 février 1975, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 21.

²³ CECS-CSCS, *Livre des minutes du CC*, 4 juillet 1972 au 21 juin 1977, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 193.

²⁴ CSCS, *Livre des minutes du CE*, 17 janvier 1984 au 27 juin 1985, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 68.

²⁵ CSCS, *Livre des délibérations du CC*, 20 janvier 1992 au 19 décembre 1994, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 44-45.

24 août 1992 (CC 92-4544) : les commissaires adoptent le nouvel acte d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Joseph – Bussière ; effectif le 1^{er} juillet 1993 (renvoi au document 1-60-018)²⁶

[Pour la suite de l'histoire, voir la fiche de l'école des « Quatre-Vents »]

²⁶ CSCS, *Livre des délibérations du CC*, 20 janvier 1992 au 19 décembre 1994, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 53.